



# DIPLÔME DES MÉTIERS D'ART (DMA)

## • GRAVURE EN MODELÉ

### DÉFINITION

La gravure en modelé, anciennement appelée gravure sur acier, est une activité tournée vers la conception et la réalisation de modèles uniques gravés en creux ou en relief et permettant la fabrication par moulage ou par frappe d'objets usuels ou ornementaux, contemporains ou de style.

Ces objets appartiennent à des domaines très divers : monnaies et médailles, pièces d'orfèvrerie ou de bijouterie, objets en matière plastique, moules destinés à l'industrie. La gravure se fait à la main (taille directe) ou à la machine (pantographe, tour à réduire, usinage par étincelage), à l'endroit, à l'envers, en creux ou en relief.

Elle exige de la minutie, une bonne aptitude au dessin, un sens aigu du volume et de la composition, un geste précis et sûr. Le développement de nouvelles matières (matériaux de synthèse, alliages métalliques), les innovations technologiques (électro-érosion, machines à commandes numériques), les procédés de mise en œuvre (frappe et forçage, moulage par compression et injection) ont fait évoluer de façon considérable ce métier qui garde néanmoins une dimension artisanale dans nombre de ses applications. Les fabrications sont soit du domaine de la production industrielle de grande série, soit du domaine de la production artisanale de luxe.

### FORMATION

Formation en deux ans (niveau III) qui a pour but de former des professionnels réalisateurs-concepteurs.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature :

- Les élèves titulaires d'un Diplôme de Fin d'Études Secondaires des Métiers d'Art (D.F.E.S.M.A.) de la spécialité,
- Les étudiants issus de la classe de Mise à Niveau Arts Appliqués option Métiers d'Art.

Recrutement sur dossier scolaire, selon la procédure nationale Admission Post Bac (APB) accessible par internet sur [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

### PROCEDURE DE RECRUTEMENT

1<sup>ère</sup> phase : à l'issue de la procédure Admission Post Bac (APB), une commission examinera les candidatures.

2<sup>nde</sup> phase : les candidats sont convoqués pour un entretien.

### ÉTUDES

33 heures hebdomadaires

**Enseignement général (7h)** : français, langue vivante, informatique, physique-chimie, économie et gestion

**Enseignement artistique (10h)** : expression plastique, arts techniques et civilisations, composition d'arts appliqués

**Enseignement professionnel (16h)** : atelier de création et de réalisation, technologie de spécialité (une co-animation est assurée par le professeur d'arts appliqués)

Stage en entreprise de 4 à 6 semaines en fin de 1<sup>ère</sup> année.

Le DMA Art de l'Habitat est constitué de 8 Unités de Valeur. Leur acquisition est répartie sur les deux années de formation : le passage en 2<sup>e</sup> année est subordonné à l'obtention des U.V. de 1<sup>ère</sup> année.

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Restauration de pièces et de médailles anciennes. Conception et fabrication de pièces et de médailles, moules spécifiques pour les orfèvres et les verriers.

### POURSUITE D'ÉTUDES

À l'ESAA Boule avec le DSAA mention Design Produit, aux Arts Décoratifs (concours), à la FEMIS.

*L'ESAA Boule est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.*